



**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bureau de Contrôle de Légalité
CL

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ
ET DE LEGALITÉ

**Arrêté préfectoral
Dotation de compensation des départements
ACOMPTE
EXERCICE 2024**

Le Préfet de la Savoie
Chevalier des Palmes Académiques
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la circulaire Intérieur NOR/MCT/B/06/00079/C / Finances n° CD-3291 du 21 novembre 2006,
Vu la note d'information de la DGCL n° 23-000548-D du 17 janvier 2023,

Sur proposition de la Secrétaire Générale de la Préfecture de la Savoie,

ARRETE

Article 1er : Une somme de **7 400 895 €**, répartie selon l'état annexé au présent arrêté et correspondant à des acomptes provisionnels au titre de la Dotation de compensation des départements, est attribuée au Département de la Savoie pour les mois de janvier à mai 2024 inclus.

Article 2 : Le versement s'opérera le 20 de chaque mois (excepté le 25 pour janvier) par débit du compte « Dotations - Fonds nationaux » (n°465.1200000 - CDR COL0902000 - **interfacé**) ouvert dans les écritures de la Directrice Départementale des Finances Publiques.

Article 3 : La Secrétaire Générale de la Préfecture de la Savoie et la Directrice Départementale des Finances Publiques sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : En application des dispositions des articles R 414-6, R.421-1 et R.421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux, devant le tribunal administratif de Grenoble, dans le délai de deux mois à compter de sa notification, notamment via l'application "TELERECOURS citoyens" sur le site www.telerecours.fr.

Chambéry, le **22 JAN. 2024**

LE PREFET


Pour le Préfet et par délégation
La secrétaire générale

Laurence TUR

Dotation de compensation des départements - 2024

465.1200000 - COL0902000

Trésorerie : Paierie départementale

Code	Bénéficiaire	Somme à verser Mensuellement	Total Acomptes
73	SAVOIE	1 480 179,00	7 400 895,00

Total de la trésorerie	1 480 179,00	7 400 895,00
Total de l'arrondissement financier	1 480 179,00	7 400 895,00
Total de la préfecture	1 480 179,00	7 400 895,00